

L'unité du système éducatif français est un mythe, c'est ce qu'entendent démontrer les auteurs de cet ouvrage¹.

Résumé général : Les auteurs proposent une géographie du système scolaire afin d'illustrer la grande diversité des contextes scolaires régionaux. Cet état des lieux entend répondre à la question : le système scolaire contribue-t-il à la reproduction des inégalités sociales et territoriales ?

Les deux géographes rappellent, en préambule, que : « tant par les dépenses qui lui sont affectées que par les évaluations des acquis scolaires, le système éducatif français ne se place - au mieux - que dans la moyenne européenne ».

L'atlas entend « **questionner la prétendue (ou rêvée) unité du système éducatif national** ». Il souligne l'absence d'homogénéité de ses structures, de ses pratiques et de ses résultats d'un endroit à l'autre du territoire. Les inégalités sociales et géographiques « s'accroissent au fur et à mesure que l'on se rapproche des établissements : lycées, collèges ... ». Des zones rurales, à faible densité de population, s'opposent à des centres-villes, bien dotés en équipements et proposant des palettes variées et valorisantes de cursus possibles, ou à des quartiers urbains périphériques, où l'offre de formation est souvent limitée et qui restreint encore les chances de promotion sociale des enfants de milieux défavorisés. « **Au total, ces fractures remettent en question les principes républicains d'équité sociale et d'équité territoriale sur lesquels est fondée l'Education nationale** ».

Ils constatent que le ministère de l'Education nationale communique de plus en plus difficilement les données relatives au fonctionnement des établissements², alors que les réformes se multiplient (ils dénoncent une rétention d'informations, depuis quelques années, sur les horaires, les programmes, la formation des enseignants, le raccourcissement des cursus ...).

¹ Les deux auteurs sont professeurs de géographie et chercheurs à l'Université de Caen Basse-Normandie.

² Le nombre de publications s'est réduit : par exemple, les *Notes d'information* du ministère sont de moins en moins nombreuses (moins de 30 en 2009 contre 61 en 2003-2004).

L'importance des contextes démographiques locaux : L'offre de formation (filières, options) est d'autant plus variée que les établissements sont nombreux : or on dénombre autant de lycées dans le Haut-Rhin, par exemple, que dans toute l'académie de Limoges³.

Selon les académies, le nombre de lycéens varie dans un rapport de 1 à plus de 20⁴. Le pôle francilien (Versailles, Créteil et Paris) concentre à lui seul 20 % des effectifs nationaux (DOM inclus).

A l'échelon départemental, les disparités sont encore plus fortes (le Nord compte 34 fois plus de lycéens que la Lozère, par exemple).

La répartition des apprentis obéit à une autre logique : elle reste fortement corrélée à la densité de l'artisanat et à l'action des chambres consulaires en matière de formation⁵.

Les dépenses d'éducation en 2007 représentent 100 milliards d'euros, soit 6,8 % du PIB national. L'Etat couvre 53 % des dépenses ; les collectivités territoriales avec 24,1 % des dépenses en 2007 voient leur part continuer à s'accroître significativement⁶. Les familles représentent 11 % des dépenses (fournitures, matériel ...), « soit deux fois plus que les entreprises avec 6,5 % (pour l'apprentissage) ».

Les écoles sont inégalement financées : les communes dépensent en moyenne 1 100 euros par an et par élève. Certaines n'assurent pas l'intégralité de leurs obligations en matière scolaire, alors que d'autres mettent à disposition des écoles des moyens importants⁷. Dans certaines petites villes, la contribution annuelle est inférieure à 250 euros. Les moyens supplémentaires apportés sont financiers, matériels ou humains⁸. En l'absence de normes, les municipalités financent les classes maternelles comme elles l'entendent. De même, les pratiques varient pour les classes de l'enseignement privé et l'accueil des élèves originaires d'autres communes.

Les dispositifs d'éducation prioritaire : Les ZEP ont été créées en 1981 pour réduire l'échec scolaire des élèves habitant les secteurs urbains paupérisés, « pour donner plus à ceux qui ont le moins ». Leurs établissements bénéficient d'un renforcement de leurs moyens financiers, matériels et humains. Malgré de fréquentes réformes⁹, **les élèves n'ont pas vu s'améliorer significativement leurs cursus scolaire ou leur insertion professionnelle**. En presque 30 ans, l'échec scolaire n'y a pas régressé : « violence, décrochage et absentéisme se sont développés ». Ces quartiers sont touchés plus tôt et plus que d'autres par la crise économique actuelle. 60 % des collèves « ambition réussite » sont concentrés dans les académies des DOM, d'Aix-Marseille, de Lille, de Versailles et de Créteil.

Six profils d'académies se dessinent, en fonction des indicateurs précédents :

- **les grandes académies en situation favorable** : très attractives, les académies d'**Aix-Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse et Lyon** concentrent de grandes masses de jeunes qu'il a fallu scolariser en construisant de nouveaux établissements. Les dotations des conseils généraux aux collèves sont importantes alors que l'éducation prioritaire reste limitée aux grandes agglomérations.

- **les très grandes académies en difficultés** : celles de **Versailles, Créteil et Lille**, les plus importantes en termes d'effectifs, partagent de fortes proportions d'établissements classés « ambition réussite ». Elles

³ 16 départements comptent moins de 5 000 lycéens et moins de 10 lycées.

⁴ La Corse ou la Guyane rassemblent seulement 8 à 9 000 lycéens, contre presque 200 000 pour l'académie de Versailles.

⁵ Dans les académies de Nantes, Poitiers ou Dijon, la proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16 à 25 ans est exactement le double (4 % contre 2 %) de celle des DOM ou de Lille, où l'artisanat est peu présent.

⁶ Elles sont en charge des locaux, des dispositifs d'aides, des crédits d'apprentissage, des transports scolaires ...

⁷ Une forte taxe professionnelle permet parfois d'apporter plus de 4 500 euros par an et par élève.

⁸ Par exemple, à Paris, la municipalité finance un demi-poste d'enseignant supplémentaire pour chaque école d'au moins 5 classes.

⁹ La réforme en 2006 concentre les moyens sur 249 réseaux ambition réussite (RAR) et réseaux de réussite scolaire (RRS). Les indicateurs retenus pour le classement des collèves en « ambition réussite » sont : les forts taux de chômage, la proportion de bénéficiaires des minima sociaux, les pourcentages de familles monoparentales ou d'origine étrangère.

accueillent beaucoup d'enseignants en début de carrière ou non titulaires. Les difficultés sont plus accusées à Créteil et à Lille, deux académies confrontées à la grande précarité des familles.

- les petites académies en situation moyenne : celles de **Dijon, Besançon, Reims, Amiens** et **Rouen** incarnent un profil moyen.

- les petites académies en situation favorable : celles de **Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand** et **Caen**, avec l'érosion des effectifs sur la longue durée.

- les grandes académies des périphéries en situation moyenne : avec un solde migratoire positif, comme les académies de la façade atlantique.

- les petites académies d'outre-mer : les DOM et la Corse abritent moins de 40 000 lycéens. Le corps enseignant, qui n'est pas issu du vivier local, n'y est pas stabilisé et il est confronté à de grandes difficultés sur le terrain. La Guyane, en particulier, est confrontée à une forte immigration, avec une part importante d'élèves ne maîtrisant pas le français.

L'implantation des filières (générale, technologique ou professionnelle, d'apprentissage) et des formations sur le territoire :

Elle dépend de plusieurs facteurs :

- **la demande des familles** : elle varie selon les académies et les bassins d'emploi. Par exemple, les familles ouvrières du Nord optent plus souvent pour des filières technologiques.

- **la structure des emplois et leur évolution** : dans les zones touristiques notamment, l'hôtellerie et la restauration sont très porteuses.

- **les choix politiques** : les rectorats d'académies et les conseils régionaux, responsables de la planification et de la gestion de l'offre de formation initiale depuis 1982, ont souvent privilégié l'élévation du niveau de formation.

L'offre de formation initiale en lycée est très variée du fait de la combinaison des filières et des séries. Le choix des options de langues ou des enseignements artistiques élargit encore l'éventail des possibles (pour les séries professionnelles, plus de 80 spécialités sont disponibles).

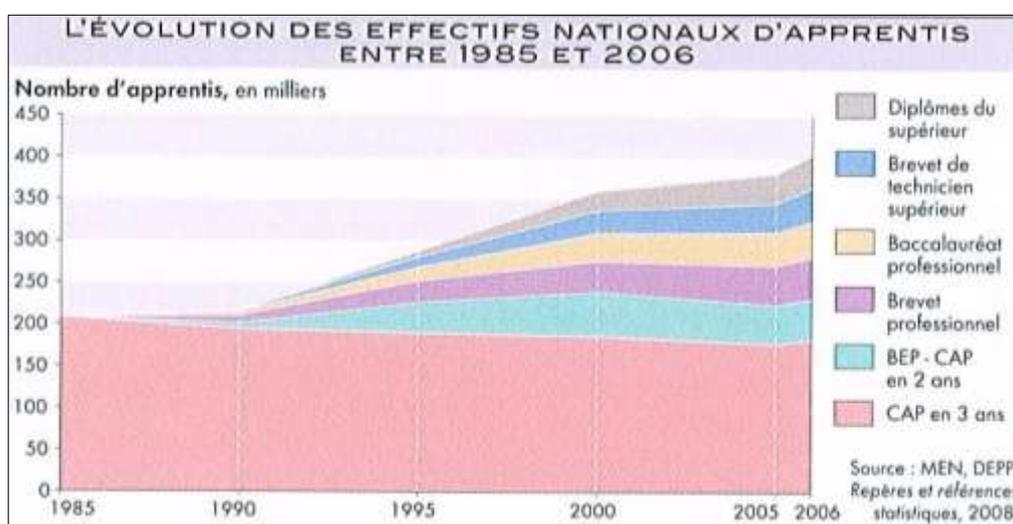
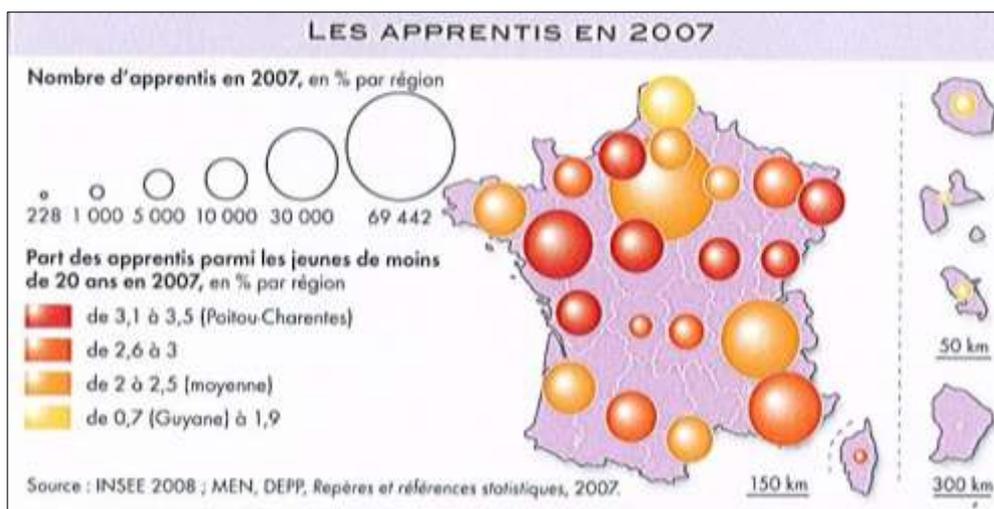
De fait, les lycées ne proposent pas tous les mêmes possibilités d'étude. Face à cette offre très diversifiée, les familles ont un niveau d'information inégal. Leur choix s'opère souvent en fonction des critères suivants : proximité de l'établissement, sa réputation, son affiliation à l'enseignement privé, ou encore la présence de formations en BTS ou CPGE.

La diversité des options linguistiques : l'anglais est appris par 92 % des élèves, l'espagnol par près des trois quarts de ceux qui pratiquent une deuxième langue vivante (on tend vers un quasi-monopole de ces deux langues). Le choix des sections bilingues, européennes et encore plus des sections internationales¹⁰ relève de stratégies « d'entre-soi », permettant de regrouper dans les mêmes classes les enfants de milieux favorisés. Les langues vivantes restent des instruments de distinction, aussi bien pour les familles que pour les établissements.

L'apprentissage : il n'a jamais représenté une opportunité équitablement répartie sur le territoire. Il prépare davantage aux métiers du bâtiment, du commerce ou de l'alimentation. Les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, l'Alsace, le Centre et la Franche-Comté sont des régions très actives, avec la forte implantation d'entreprises artisanales. L'apprentissage n'a pas perdu son rôle d'école de la dernière chance¹¹. La part des filles s'élève à seulement 30,8 % de l'ensemble des apprentis à la rentrée 2008, tous niveaux confondus.

¹⁰ Avec l'utilisation d'une langue étrangère pour l'enseignement de disciplines non linguistiques.

¹¹ Il accueille en CAP les élèves au niveau scolaire insuffisant pour obtenir une place en lycée professionnel.



Le privé, un autre réseau social : il scolarise un peu plus de 14 % des élèves du premier degré et 21 % de ceux du second degré. Les passages croisés du public au privé augmentent : **au total, plus d'un tiers des élèves sont scolarisés à un moment ou à un autre dans le privé. L'attachement aux valeurs religieuses ne semble plus être la raison d'un tel choix**¹². Les parents privilégient l'offre plus large des services d'accompagnement de la scolarité¹³. Comme dans l'enseignement public, on constate une grande diversité des établissements. **Ce réseau d'établissements accroît l'offre scolaire, ce qui contribue à l'amélioration ultérieure de la réussite scolaire** (la scolarisation à deux ans est plus forte et la proportion de communes sans école est réduite). On constate de meilleurs résultats chez les élèves des académies de Rennes, Nantes ou Toulouse (réussite qui n'est pas explicable par la seule composition sociale).

¹² Néanmoins, il reste plus fort dans les régions traditionnellement fidèles au catholicisme : tout le grand Ouest, en Savoie et dans le Nord-Pas-de-Calais. Ailleurs, son repli est important, notamment dans les zones rurales. Les établissements privés sont essentiellement présents dans les centres-villes des grandes agglomérations.

¹³ Activités périscolaires, meilleur suivi de l'élève du fait de la faible taille des établissements : 80 % des lycées privés ont moins de 600 élèves, c'est le contraire pour les établissements publics.

La singularité de l'outre-mer : dans les DOM, les filières technologiques et professionnelles sont développées et plébiscitées par les familles¹⁴. La part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans reste faible : elle peine à atteindre 20 %, contre 50 % en Ile-de-France.

L'échec scolaire et les sorties sans diplôme : en France, comme ailleurs en Europe, il est lié aux zones défavorisées et en grave difficulté économique. La réussite scolaire est liée à l'origine socioculturelle des élèves et elle est d'autant plus forte que le capital culturel des parents est proche de celui des concepteurs des programmes. **Le lycée réduit peu les écarts initiaux.**

Filles et garçons dans le système scolaire : en dépit de meilleurs résultats dans l'ensemble des formations, les filles accèdent moins aux formations prestigieuses. Même si la catégorie des cadres se féminise, ce changement est beaucoup plus lent chez les PDG (la part des femmes PDG n'a augmenté que d'un point en 10 ans, de 1995 à 2005). La part des femmes chefs d'entreprises de plus de 10 salariés n'était que de 15 % en 2008. Elles ne sont guère plus nombreuses parmi les ingénieurs et cadres techniques (19 %) alors qu'elles représentent 50 % des salariés en France. « Les filles semblent moins aimer la compétition ».

Les élèves étrangers : on trouve peu d'études officielles prenant en compte la nationalité des élèves et la plupart sont anciennes. Elles montrent l'importance de la scolarisation précoce (dès deux ans), qui serait particulièrement bénéfique. Il semblerait que les enfants de parents étrangers réussissent mieux que leurs homologues français lorsqu'ils viennent du même milieu social. A niveau socioprofessionnel égal, les parents immigrés ont plus d'ambition pour leurs enfants.

L'excellence contre l'aménagement : « Depuis 3 ans, le gouvernement invoque le processus de Bologne pour regrouper les universités dans des PRES, les rendre plus visibles et les faire progresser dans les classements internationaux. Le souci d'aménagement du territoire qui a prévalu des années 1960 au grand plan Universités 2000, du début des années 1990, est abandonné. Au nom de la rigueur et de l'amélioration de la place de la France dans la recherche mondiale, les moyens sont concentrés sur des établissements de grande taille et de prestige. Les formations supérieures courtes implantées en dehors des villes universitaires sont délaissées et menacées à terme, alors qu'elles contribuent à l'élévation du niveau de qualification et à la promotion sociale des jeunes ruraux. La recherche de « l'excellence » se fait donc au détriment des autres missions des universités ».

Conclusion : « Cet atlas, conçu à l'origine pour mesurer les écarts internes au système éducatif, fournit de fait le tableau **d'une école qui fonctionne à trois vitesses** : une scolarisation « à la carte » pour ceux dont les parents ont déjà une position sociale établie, une scolarisation « acceptable » pour le plus grand nombre et une scolarisation « par défaut » pour les groupes les moins favorisés de la population ».

Nadia HILAL.

¹⁴ Le marché du travail est peu diversifié (essentiellement tertiaire), avec des taux de chômage record chez les 15-24 ans (55 % en Guadeloupe, 46 % en Martinique, en 2007, contre 19 % en métropole), ceci explique qu'ils préfèrent s'orienter vers des filières de formation courtes.